

MAIRIE de SAINT CYR EN ARTHIES

1, rue du Parc - 95510
Tél - Télécopie : 01.34.78.14.52
mairie.stcyrenarthies@wanadoo.fr

Projet d'évolution du réseau bus Vexin Ouest
Commune de Saint Cyr en Arthies

Le conseil municipal lors de sa séance du 26 février 2020, a étudié le projet présenté lors de la réunion du 12/02/2020 à la CCVVS.

Plusieurs remarques ont été faites sur ce projet qui impacte très négativement la commune.

I - Lignes scolaires

les élèves de Saint Cyr en Arthies sont concernés par les lignes suivantes :

95- 47 - Saint Cyr- Bray et lu : collège

95- 44 - Saint Cyr -Magny avec liaison vers Pontoise et Cergy (Lycées

95- 11 - Aincourt- Mantes ligne régulière qui passe par Saint Cyr pour les élèves qui fréquentent les lycées et collèges de Limay et Mantes la Jolie.

Projet :

- Maintenir les lignes scolaires 95-47 et 95-44

- Dans le scénario 1, il est envisagé de transformer la ligne 95-11 en une ligne directe Magny - Mantes sans aucun arrêt à Saint Cyr, ce qui veut dire que nos élèves (une dizaine chaque jour) ne pourront plus se rendre à leurs établissements scolaires ni en revenir.

- Dans le scénario 2 : suppression total de la ligne 95-11. La ligne 95-12 créée ne passe pas par Saint Cyr en Arthies.

Nous demandons expressément que le scénario 1 soit choisi avec une desserte à Saint Cyr en Arthies par la ligne 95-11 au minimum le matin et le soir pour permettre aux élèves de se rendre et de revenir de leurs établissements scolaires.

II - Desserte des villages par le TAD

Le conseil municipal souhaite que la desserte des villages enclavés puisse être faite dans une amplitude horaire suffisante pour répondre aux besoins des habitants. Il souhaite également que le TAD permette une desserte entre villages et pas seulement vers les pôles de ralliement dans la journée.

le 28 Février 2020
Le Maire
Martine PANTIC